

ABONNEMENT

**Saumur**

En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

**Poste**

En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne  
A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Du 31 Juillet 1892

Conseil général

Canton de Saumur (Nord-Est)

	Inscrits	Votants	Bruas	Pottier
Saumur (Croix-V.),	99	72	44	61
Brain,	413	366	300	65
Allonnes,	675	582	63	516
La Breille,	157	126	64	63
Neuillé,	251	207	101	106
Varennes,	569	468	223	242
Villebernaier,	317	239	114	125
Vivy,	439	337	149	188
<b>Total</b>	<b>2920</b>	<b>2397</b>	<b>1024</b>	<b>1366</b>

M. Pottier est élu.

Canton de Montreuil-Bellay

	Inscrits	Votants	Gigot
Antoigné,	199	109	96
Brézé,	269	148	114
Brossay,	90	59	54
Cizay,	492	98	90
Le Coudray,	251	129	124
Courchamps,	141	83	78
Saint-Cyr,	235	173	166
Epieds,	233	126	113
Saint-Just,	127	85	77
Saint-Macaire,	182	103	101
Méron,	284	126	97
Montreuil,	718	380	318
Puy-Notre-Dame,	527	270	244
Le Vaudelnay,	419	209	195
<b>Total</b>	<b>3.867</b>	<b>2.098</b>	<b>1.867</b>

M. GIGOT est élu.

Conseil d'arrondissement

Canton de Saumur (Sud)

	Inscrits	Votants	Milon	Lefé
Saumur (ville),	2739	1078	1038	996
Artannes,	60	42	39	39
Bagneux,	384	169	155	144
Chacé,	194	83	78	74
Dampierre,	172	85	74	74
Distré,	237	88	71	70
Fontevrault,	...	294	257	274
Saint-Florent,	467	211	182	174
Montsoreau,	228	157	151	149
Paray,	147	102	88	93
Rou-Marson,	153	80	63	64
Sonzay,	204	100	98	97
Turquant,	235	132	85	82
Varrains,	287	109	104	99
Verrie,	103	38	36	35
<b>Total</b>	<b>2768</b>	<b>2519</b>	<b>2464</b>	

MM. Lefé et Milon sont élus.

Canton de Saumur (Nord-Ouest)

	Inscrits	Votants	Bouju
Saumur (Ponts),	661	273	259
Les Rosiers,	708	242	234
Saint-Clément,	346	206	197
Saint-Lambert,	622	343	335
Saint-Martin,	305	142	140
<b>Total</b>	<b>2642</b>	<b>1206</b>	<b>1162</b>

M. Bouju est élu.

Canton de Vihiers

	Inscrits	Votants	Des Nouhes	Bl.
Aubigné,	136	67	28	...
Cernusson,	124	76	75	...
Les Cerqueux,	235	125	119	...
Cléré,	177	104	96	2
Coron,	537	252	228	20
La Fosse-de-Tigné,	96	34	28	...
S'-Hilaire-du-Bois,	373	210	204	...
Montilliers,	308	180	178	...
Neuil,	595	295	246	...
Passavant,	88	54	49	...
S'-Paul-du-Bois,	372	215	210	...
La Plaine,	337	173	169	...
La Salle-de-Vihiers,	292	186	169	...
Somloire,	365	274	269	5
Tancoigné,	146	106	97	5
Tigné,	347	189	147	5
Trémont,	190	92	52	40
Vihiers,	487	300	254	...
Le Voide,	245	111	105	...
<b>Total</b>	<b>5.450</b>	<b>3.043</b>	<b>2.723</b>	

M. DES NOUHES est élu.

M. Peton a obtenu: à Tigné, 36 voix et à Aubigné 38.

Canton de Doué

	Inscrits	Votants	Guionis
Doué,	...	...	...
Soulanger,	...	...	...
Saint-Georges,	...	...	...
Concourson,	...	...	...
Les Verchers,	...	...	...
Douces,	...	...	...
Les Ulmes,	...	...	...
Meigné,	...	...	...
Montfort,	...	...	...
Martigné,	...	...	...
Forges,	...	...	...
Denezé,	...	...	...
Louresse,	...	...	...
Brigné,	...	...	...

M. GUIONIS est élu.

Canton de Gennes

	Inscrits	Votants	Baudriller	Tétart
Gennes,	...	...	...	...
(Milly),	...	...	...	...
Trèves,	...	...	...	...
Chenebutte,	...	...	...	...
Grezzillé,	...	...	...	...
Coutures,	...	...	...	...
Chemellier,	...	...	...	...
Saint-Georges,	...	...	...	...
Thourell,	...	...	...	...
Ambillou,	...	...	...	...
Louerre,	...	...	...	...
Noyant,	...	...	...	...
<b>Total</b>			<b>889</b>	<b>4032</b>

M. Tétard est élu.

Résultat des Elections

DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Canton de Beaufort: M. de Livonnière, 1,628 voix, élu. — M. Hacque, 1,446.  
Angers Nord-Est: M. Leroy, 4,787 voix, élu.  
Angers Nord-Ouest: M. Bichon, 2,609 voix, élu. — M. Perrin, 1,679.  
Canton de Thouarcé: M. de Soland, 2,735 voix, élu.  
Canton de Tiercé: M. Richou, 1,502 voix, élu.  
Canton du Louroux-Béconnais: M. de Castries, 1,710 voix, élu.  
Canton de Châteauneuf-sur-Sarthe: M. Janvier de la Motte, 2,247 voix, élu.  
Canton du Lion-d'Angers: M. de Terves, 2,126 voix, élu.  
Canton de Seiches: M. de Rochebouët, 1,746 voix, élu.

Dernières Nouvelles

Paris, 1<sup>er</sup> juillet, 12 h. 40 soir.

Elections des Conseils généraux

Aujourd'hui, à midi 1,284 résultats étaient connus, se répartissant ainsi: 977 républicains et 217 conservateurs élus.  
90 candidats sont en ballottage.  
Les républicains gagnent 127 sièges.  
La majorité passe de droite à gauche dans les départements de l'Eure et de la Sarthe.  
La statistique du ministère de l'intérieur donne également la majorité aux républicains dans l'Ille-et-Vilaine.  
Majorité républicaine probable dans la Charente, le Gers et l'Indre.  
Egalité actuellement dans la Vendée.

Le bruit qui avait couru dans la matinée à Paris d'une explosion de dynamite à Versailles n'est pas confirmé.  
HAYAS.

## INFORMATIONS

## STATISTIQUE MINISTÉRIELLE

On raconte que, dans leur embarras pour le classement des futurs conseillers généraux, plusieurs préfets ont consulté le ministre de l'intérieur.

M. Loubet, paraît-il, n'aurait éprouvé aucun embarras. Les candidats constitutionnels qui auraient la chance de triompher dans les élections du 31 juillet seraient tout simplement rangés parmi les républicains. Ceux qui n'auraient point, malgré leur pirouette, décroché la timbale, seraient classés parmi les conservateurs.

Rien de plus simple comme on le voit, mais rien aussi de moins compliqué.

Par ce calcul ingénieux, la délimitation des frontières politiques se trouve fort simplifiée!

## PROJETS DE RÉVISION

Suivant le XIX<sup>e</sup> Siècle, certains députés songeraient à présenter, soit à la fin de cette législature, soit au commencement de l'autre, une proposition de révision qui serait une sorte de réédition du fameux amendement Grévy, et tendant par conséquent à la suppression de la Présidence.

D'autre part, la *Marseillaise*, au sujet de la réélection possible du Président de la République, écrit :

« L'opinion des républicains de principe ne peut qu'être unanime sur ce point, la réélection est chose mauvaise, dangereuse, étant donné que la nomination est faite pour sept ans, donc il importe de réviser la Constitution à ce sujet comme d'ailleurs sur beaucoup d'autres points. »

Une arrestation, à laquelle on paraît attacher une grande importance, a été opérée samedi matin à Vanves. Il s'agit d'un anarchiste du nom de Ferdinand, chez lequel on a découvert une grande quantité de matières explosibles qui étaient enterrées dans les caves de la maison.

## « AU PAYS ANNEXÉ »

On lit dans le *Figaro* :

« M. l'abbé Jacot, curé de Fèves, près Metz, vient de publier un brochure dans le but de vulgariser cette idée, au moins inattendue, que les enseignements du Saint-Siège relatifs à la soumission des catholiques français à la République peuvent et doivent s'appliquer aussi à la situation des Alsaciens-Lorrains vis-à-vis de l'Allemagne! Ceux-ci devraient, au dire de M. Jacot, accepter sans arrière-pensée la domination allemande, comme ceux-là sont

tenus d'adhérer au gouvernement légal de leur pays !!

« L'auteur va même plus loin et il considère comme un devoir de son ministère (je cite textuellement) « d'inculquer aux fidèles la soumission, le respect et l'amour du Souverain. »

« Ailleurs, l'empereur Guillaume — à qui l'abbé Jacot a dédié sa brochure — est représenté comme un ami personnel de Léon XIII.

« Je passe sur des étrangetés de style qui, si le mot de Buffon est toujours vrai, donnent du curé de Fèves une pauvre idée. C'est ainsi que, dans la préface de « Au pays annexé », il est question d'un « illustre cardinal » qui, « malgré les clameurs de maintes plumes d'oie, rappelait récemment les principes de l'Eglise en fait de politique. »

L'idée développée par M. l'abbé Jacot « est au moins inattendue », dit le *Figaro*. Elle était pourtant facile à prévoir.

## L'APAISEMENT

Dans sa dernière audience correctionnelle, le tribunal de La Roche a condamné à 300 fr. d'amende M. l'abbé Bousseau, vicaire de Saint-Philbert-de-Bouaine.

M. l'abbé Bousseau n'avait pas cru devoir se présenter ni se faire représenter devant le tribunal.

De quel délit avait donc à répondre le digne prêtre? Quelle accusation était portée contre lui?

C'est à n'y pas croire.

On prétend qu'un jour, au catéchisme, M. le vicaire de Saint-Philbert-de-Bouaine aurait dit que Ravachol était un homme du gouvernement et que le gouvernement le payait pour faire sauter les maisons et les monuments.

Ce propos, rapporté devant le tribunal par quelques enfants de dix ans qui, très certainement, ne savent pas ce que c'est que le gouvernement, n'a jamais été tenu, est-il besoin de le dire? et M. l'abbé Bousseau s'en est toujours défendu.

Au fond de cette affaire, dont la responsabilité remonte à M. le procureur général, il y a tout simplement la haine de la coterie maçonnique, furieuse de voir l'école laïque de Saint-Philbert abandonnée de tous ses élèves, exaspérée contre un prêtre énergique et vaillant, qui a conscience de l'importance de sa mission et qui est bien décidé à l'accomplir.

## M. TEISSERENC DE BORT

Nous avons annoncé samedi aux *Dernières nouvelles* la mort de M. Teisserenc de Bort, l'ancien ministre de l'agriculture.

M. Teisserenc de Bort naquit à Châteaurox le 4 septembre 1814. Il fut élève de l'École polytechnique, puis entra dans l'adminis-

tration des tabacs. élu député de l'Hérault en 1846, aux élections pour l'Assemblée nationale, et en 1871, M. Teisserenc de Bort siégea au centre gauche. Le 22 avril 1872 il remplaça M. de Goulard au ministère de l'agriculture et du commerce et quitta le pouvoir avec M. Thiers, le 24 mai 1873.

Il fut élu le 30 janvier 1876 sénateur de la Haute-Vienne. Il reprit son portefeuille le 9 mars dans le cabinet Dufaure. Il conserva son portefeuille dans le cabinet Jules Simon et ne le résigna que le 16 mai 1877.

Il rentra pour la troisième fois au ministère de l'agriculture et du commerce, quand fut formé le second cabinet Dufaure. Il présida le 1<sup>er</sup> mai 1878 l'inauguration solennelle de l'Exposition.

Après la démission du maréchal de Mac-Mahon, M. Teisserenc de Bort fut nommé ambassadeur à Vienne. Il obtint le renouvellement de son mandat sénatorial le 8 janvier 1882 et devint vice-président du Sénat.

## MORT DU BARON DE HUBNER

On annonce de Vienne la mort de M. le baron de Hubner.

Né à Vienne en 1811, il avait été attaché au cabinet de M. de Metternich en 1833. En 1849, il fut, en France, ministre plénipotentiaire auprès du Président de la République.

Il siégea en 1856 au Congrès de Paris et fut un des signataires du traité du 30 mars.

En 1859, il fut remplacé à Paris par le prince de Metternich; en 1866, il fit partie du cabinet autrichien comme ministre de la police.

En 1868, il abandonna complètement la carrière, il était ambassadeur à Rome, pour se consacrer à des explorations et à des voyages scientifiques en Asie et en Amérique. Il a publié des ouvrages intéressants à la suite de ces voyages.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 30 juillet 1892.

Après la réponse des primes qui a eu lieu pour le 3 0/0 au cours de 98.32, la place paraît être à peu près liquidée. La clôture se fait au plus haut cours de la journée à 98.37; le 4 1/2 reste à 106.15.

La Rente Italienne conserve une tenue très ferme, elle reste à 90.55.

L'Extérieure toujours offerte cote 62 7/16. Le Rouble étant mieux tenu à Berlin, le Russe nouveau s'inscrit à 77.80 et l'Orient à 66.25.

L'action de la Banque fait 4,205 à terme. Le Crédit foncier se maintient à 1,080. Dans sa séance du 17 courant, le conseil d'administration a autorisé pour 2,363,800 fr. de prêts fonciers et 258,493 fr. de prêts communaux.

La Banque de Paris est à 636 fr. La Société Générale, grâce à des demandes au comptant très actives, conserve le cours de 468.75.

Le Crédit Lyonnais est en ferme tendance à 790 fr. Malgré l'intérêt très faible servi à ses dépôts, le bilan mensuel arrêté le 30 juin cons-

tate une augmentation de 35 millions à ces comptes.

L'action Chalets de Commodité donne lieu à un courant d'affaires très actif au cours de 680 fr.

Les Chemins Economiques valent 415 fr. Informations financières. — La Part Explosifs Industriels (Fulminite) est très bien tenue de 50 à 54 fr. Ce cours n'est qu'un cours d'attente encore assez avantageux pour permettre aux retardataires de prendre position, avant le mouvement de hausse pronostiquée de tous côtés dans les milieux financiers les mieux renseignés.

Chronique Locale  
ET DE LOUEST

## Les élections d'hier

Les journaux républicains vont triompher et exulter à qui mieux mieux. Cela leur sera aisé, les chiffres leur en donnent le droit. Mais ce n'est qu'une satisfaction factice. Ils savent parfaitement que, dans le canton Nord-Est de Saumur, leur candidat n'a triomphé que grâce à une pression inimaginable. Jeudi encore, M. Pottier présidait la distribution des prix à Allonnes et à Russé. Belle occasion pour distribuer force poignées de mains, force promesses, et demander en échange des suffrages. Ce procédé est très républicain, mais n'est pas un gage de la sincérité des élections.

Les peureux surgissent aussi, les indécis voudraient bien avoir moyen de voter suivant leurs sentiments, leurs sympathies, leur conscience, mais ils craignent que leur vote ne soit connu, et il pourrait leur en cuire de voter contre le candidat agréable à M. le Préfet.

Au Conseil général, M. Bruas occupait une place importante, il était considéré comme l'un des piocheurs les plus actifs, les plus compétents. On verra si M. Pottier, très habile dans les manœuvres électorales avec le concours de l'administration, sera apte à rendre les mêmes services. Dès hier soir on disait que M. Pottier prenait la place de M. Bruas, mais ne le remplacerait pas.

Après le canton Nord-Est, c'est le canton de Genneux qui attirait les regards. M. Tétart l'a emporté contre M. Baudriller pour le Conseil d'arrondissement.

M. Tétart est nouvellement implanté dans le pays. Il avait besoin de l'étiquette républicaine pour parvenir, mais son républicanisme serait des plus anodins. On prétend même que, dans d'autres milieux, il n'en resterait plus trace.

Partout où il n'y a pas eu lutte, les élections sont définitives, les électeurs s'étant présentés en nombre suffisant pour ne pas donner lieu à un second tour de scrutin.

Le temps et l'espace nous manquent pour rendre compte aujourd'hui de la fête de saïn-

## LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

## Deuxième partie

X

On était aux premiers jours d'avril. Le printemps s'annonçait superbe. Il étendait partout son grand manteau de verdure nouvelle, et, avec son feuillage étendu et ses fleurs épanouies, se préparait à recevoir dans un grandiose décor Sa Majesté le soleil.

Dans le canton des Grisons, au fond de la Suisse, la vallée des Domletsch elle-même avait adouci son aspect sévère. Les noirs sapins se couvraient de jeunes pousses claires; l'herbe courte et drue, aux flancs abrupts de la montagne, s'étoilait de petites gentianes bleues et de délicates primevères roses; au loin, les sommets neigeux des Alpes Grises et des Alpes Plétiques se dorait au clair du soleil, découpant nettement leurs crêtes sur le ciel bleu.

C'est une des parties les moins connues de la Suisse que cette vallée des Grisons; pourtant — ou à cause de cela — c'est l'un des plus pittoresques. Peut-être est-ce la rareté des touristes et des hôtels qui lui donne ce charme intime et pénétrant, cette tranquillité auguste, ce silence reposant que trouble seul le bouillonnement du Rhin encore près de sa source, roulant sur son lit de cailloux ses eaux rapides, ses vagues frangées d'écume, entourant çà et là une île ronde et verte comme une émeraude.

Sur sa rive gauche court une route blanche venant de Coire, qui suit les capricieux méandres du fleuve, le côtoie sans cesse, traversant parfois un riant village dont les maisons blanches mettent une note plus gaie sur ce fond un peu sombre. Puis le val se resserre de nouveau, entre deux chaînes de montagnes parallèles où se dressent nombre de vieux châteaux, les uns en ruines, d'autres encore habités, ceux-ci adossés aux plus basses collines, ceux-là accrochés tout en haut, audacieusement, comme des aires inaccessibles. Quelques-uns ressemblent plutôt à des fermes qu'à des manoirs; certains, en revanche, ont l'aspect imposant de donjons féodaux.

Parmi ces derniers, le plus beau peut-être est celui de Rhinbach, situé à mi-côte, s'appuyant à droite contre un énorme rocher d'où émerge, en ayant l'air d'en faire partie, la grosse tour ronde et crénelée dont il est flanqué. L'aile gauche, au contraire, s'avance, plaçant de biais la façade, aux fenêtres inégales, d'où l'on découvre un merveilleux horizon.

C'était bien le logis qui convenait à un collectionneur fanatique, à un amateur de curiosités et d'antiquités tel que M. Conrad.

Cet homme, d'aspect étrange, un peu voûté, était un de ces petits vieux qui semblent n'avoir jamais été jeunes. Son âge était difficile à deviner. Bien qu'il atteignit à peine la soixantaine, ont l'eût pris pour un septuagénaire, avec ses cheveux gris, mais touffus encore, et qui, plantés très bas, s'avançaient au milieu une mèche bizarre qui rejoignait presque ses sourcils hérissés, en s'échappant de la calotte de drap noir qui ne quittait jamais sa tête. Son front étroit et proéminent trahissait une volonté opiniâtre, une obstination invincible dont témoignaient aussi les pommettes fortement accusées et le menton carré et saillant sous la barbe. Sa bouche aux lèvres minces et le plus souvent closes décelait une mauvaise

humeur persistante. Une infinité de rides sillonnaient son visage, s'entrecroisaient en tous sens, et se creusaient au moindre sourire. Il est vrai que le vieux collectionneur ne souriait guère. Il était à son ordinaire assez bougon, mécontent de tous et de tout; sa fille Rosemonde avait fort à souffrir de son despotisme, de son caractère taillon et tracassier.

En ce moment encore, par cette belle matinée de printemps, la voix du vieillard s'élevait, criarde et grondeuse.

— Je te dis, moi, que tu l'épouseras! déclarait-il.

— Père, tu veux donc faire le malheur de toute ma vie, répondit sa fille avec une douceur lassée, comme une personne qui n'a plus la force de lutter.

— Le malheur de ta vie! toujours de grands mots! J'en ai assez de cette résistance, je t'en avertis. M. Jacquard est un charmant garçon, et riche avec cela! Pourquoi t'obstines-tu à le refuser? On donne une raison, mille tonnerres! Allons, réponds. Qu'as-tu contre lui?

— J'ai... j'ai... Eh bien, tu peux te moquer de moi: j'ai peur de lui!

— Ha! ha! elle est bonne, ricana Conrad. Peur de lui! un garçon doux comme un mouton!

Dominique, célébrée hier par l'Association de Notre-Dame du Travail. Nous y reviendrons demain.

Un jeune Saumurois, élève du lycée David-Anders, M. Vinsonneau, fils du maire de Saumur, a été reçu à l'examen du baccalauréat des lettres (1<sup>re</sup> partie).

#### OFFICIERS D'ACADÉMIE

Dans la liste des nouveaux officiers d'académie que vient de publier le *Journal officiel*, nous remarquons les noms suivants, appartenant à l'arrondissement de Saumur :

M. Jacques-Eugène Bury, docteur en médecine à Distré (Maine-et-Loire), délégué cantonal ; 43 ans de services. (On sait que M. Bury a déjà été nommé récemment chevalier du Mérite agricole.)

M. Charles-Désiré Haran, maire de Saint-Gilles-des-Loges (Maine-et-Loire), conseiller général, membre du Conseil d'administration de l'école normale d'instituteurs ; 44 ans de délégation cantonale.

#### VOLS

Il paraît que M. Bedet, cocher chez M. P..., depuis la Saint-Jean, a la manie du vol.

Plusieurs fois il est allé au Bazar universel acheter un objet de minime valeur et pendant que les employés avaient le dos tourné, le voleur déroba tout ce qui lui tombait sous la main.

Hier soir, il a été pris en flagrant délit : il avait dérobé des encrriers, une paire de ciseaux, une brosse, une canne, etc. Lorsqu'on est arrivé à sa chambre pour y faire une perquisition, on a découvert des brosses de toutes espèces, brosse à souliers, brosse à habit, brosse à cheveux, etc.

Bedet a été conduit à la prison.

#### REBELLION

M. D..., de Grandfonds, a failli passer la nuit au violon. Après quelques libations faites à la brasserie, il fit quelques résistances pour payer ses consommations ; le propriétaire se saisit du chapeau de son client pour l'engager à payer. Rien n'y fit. La présence de deux agents de police ne l'effraya pas davantage.

Conduit sans chapeau au commissariat, non sans que les agents aient eu fort à faire avec lui et n'aient reçu pas mal de horions, il fut interrogé et relâché.

#### Etat civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCE

Le 30 juillet. — Georges-Charles Fayet, à l'Hospice.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Michel-Louis Charrier (veuf), champagniseur, à Varrains, et Andrée Bougère, cuisinière, à Saumur.

Ernest Roche (veuf), journalier, et Françoise-Marie Tallo, journalière, tous deux à Saumur.

Arnest-Antoine Chevet, journalier, et Marie-Louise-Philomène Liègre, cuisinière, tous deux à Saumur.

#### DÉCÈS

Le 1<sup>er</sup> août. — Eugène Hobbe, 1 an, rue Notre-Dame ; — Marie-Eugénie Roffault, 13 ans, à l'Hospice.

ANGERS. — Un sergent du 135<sup>e</sup> noyé. — Samedi soir, vers quatre heures, une compagnie du 135<sup>e</sup> de ligne était au bain, au parc des pontonniers, en Maine, et dix-huit moniteurs donnaient des leçons de natation.

Le sergent Danceau, muni d'appareils, s'étant trop éloigné, tomba pour ainsi dire dans un gouffre et disparut.

Lorsqu'on le retira, il n'était pas encore complètement asphyxié ; mais, malgré tous les soins qu'on lui prodigua, on ne put le ramener à la vie.

Ce malheureux jeune homme, originaire des environs de Tours, venait d'être prévenu que son père était en danger de mort. Il n'avait plus que cinquante-huit jours à faire pour être libéré de son service actif.

On ne peut s'expliquer comment il a pu se noyer en présence d'un aussi grand nombre de maîtres nageurs.

#### TERRIBLE ACCIDENT SUR LA LIGNE D'ANGERS A TOURS

On nous dit que jeudi soir, un homme a été écrasé sur la ligne d'Angers à Tours, près de la station de Saint-Maur, par le train qui part d'Angers à 4 h. 55. Le cadavre était horriblement mutilé. La victime exerçait la profession de marchand de pommes. On ne sait s'il y a eu accident ou suicide.

#### LES ORAGES EN MAINE-ET-LOIRE

On écrit de Chalonnès :

« Une calamité vient d'affliger la commune de Chalonnès : l'orage et la grêle ont ravagé toutes les cultures et particulièrement celles du chanvre, sur le territoire de la Basse-Île ; cinquante hectares environ sont entièrement détruits. La population si intéressante et si laborieuse de notre vallée est absolument consternée.

» Une vache a été foudroyée dans son étable à la ferme des Alliers, de notre commune ; la commotion s'est produite sur la chaîne d'attache, laquelle a laissé l'empreinte de ses mailles en cautérisant la peau ; le poil du chignon est entièrement carbonisé. La vache occupant la même stalle n'a aucun mal et doit probablement son salut à cette circonstance qu'elle était attachée avec une corde.

» Deux chevaux ont été tués par la foudre sur une prairie où ils paissaient la nuit, au

village du Haut-Pin, commune de Champtocé. Un troisième cheval a été bousculé et contusionné. »

#### L'ORAGE DU 29 A CHINON

Un orage d'une extrême violence s'est abattu vendredi soir sur l'arrondissement de Chinon.

Les récoltes ont été absolument détruites par des grêlons gros comme des noix.

Les récoltes de vingt communes, qui s'annonçaient bien malgré la gelée du mois d'avril, sont perdues.

Les plus éprouvées sont celles de Richelieu, de Champigny, de Braye, de Rivière et de Chinon.

A Richelieu, toutes les vitres ont été brisées.

Les pertes sont évaluées à un million.

#### UNE TOUCHANTE CÉRÉMONIE

La ville de Nantes ne se doute guère que d'ici quelques jours une touchante cérémonie aura lieu dans ses murs.

Voici en quoi elle consistera.

M. le général de division Bertrand, qui achève en ce moment sa tournée d'inspection générale dans l'Est, va incessamment se rendre à Eprenay pour, de là, aller passer quelque temps à Paris, puis à Nantes, où habite M. le général Mellinet, le doyen de nos généraux.

Or, M. le général Bertrand vient d'être promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur et son intention est de recevoir la consécration de cette dignité des mains de M. le général Mellinet, dont il fut officier d'ordonnance pendant la campagne de Crimée.

Si l'on veut bien se rappeler que c'est son ancien chef qui lui conféra la croix de chevalier de la Légion d'honneur, on comprendra facilement l'intérêt que M. le général Bertrand attache à son voyage à Nantes.

Il nous sera donc donné, dit la *France Militaire*, d'assister à une cérémonie touchante s'il en fut.

#### Théâtre de Saumur

Direction : H. DAVID.

A l'occasion des Courses et du Carrousel

#### LE VOYAGE EN SUISSE

Pièce à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux

Avec le concours

#### DES OMER'S

CÉLÈBRES CLOWNS

Et d'Artistes des principaux Théâtres de Paris

Un jeune miss entre dans un café des boulevards et commande.  
— Une glace !

Jacquart viendra dîner, je lui dirai que j'agréé sa demande, et j'exige que tu lui fasses honneur. C'est compris ?

Rosemonde, ne se sentant pas la force de répondre, se leva avec un soupir et alla s'enfermer dans sa chambre pour y pleurer à l'aise.

Depuis quinze jours, elle luttait ainsi. Maintenant, elle était à bout de courage. Tous ses arguments tombaient devant l'entêtement de son père. Il fallait se soumettre ; elle n'avait plus qu'à obéir à ses ordres tyranniques.

Elle se laissa choir sur une chaise basse, près de la fenêtre, et s'abandonna à sa douleur. Ses cheveux s'étaient dénoués et se répandaient sur ses épaules, comme un manteau blond aux reflets d'or, sans qu'elle en prit souci. Elle était charmante ainsi, et les larmes mêmes ne déparaient pas ce gracieux visage, si souriant d'habitude.

(A suivre.)

#### PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Un garçon s'informe :  
— Pistache ? café ? vanille ? framboise ? ananas ?

— Ah ! ça m'est indifférent, répond l'Anglaise avec un flegme sublime... C'était pour me peigner.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 31 Juillet 1892

Versements de 83 déposants (13 nouveaux), 25,926 fr. ».

Remboursements, 21,483 fr. 15.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

#### Marché de Saumur du Samedi 30 Juillet

Froment-commerce, l'hectolitre 18 —	Bœuf ou vache, le kil. 1 60
id. halle (moyenne) 17 30	Veuve — 1 60
Méteil — 14 15	Mouton — 2 40
Seigle — 11 —	Porc — 1 60
Orge — 11 —	Poulets la couple 3 50
Avoine — 8 50	Dindonneaux — 11 —
Sarrasin — 12 —	Canards — 3 50
Haricots blancs — 22 —	Oies — 10 —
Haricots rouges — 20 —	Beurre le kilog. 2 20
Fèves — — —	(Eufs la douzaine — 95
Noix — — —	Foin, la charretée de 780 kilog. 100 —
Châtaignes — — —	Luzeur — 100 —
Sel les 100 kil. 15 —	Paille — 37 —
Son — 13 —	Huile de noix, 50 kil. 130 —
Pommes de terre, la barrique, 10 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog. 500 —
Farine, la culasse de 157 kilog. 54 —	id. 2 <sup>e</sup> — — —
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil. — —	id. 3 <sup>e</sup> — — —
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 33 33 — —	Charbon de bois, les 100 kilog. 16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 31 88 — —	Charbon de terre — 4 50

#### SOCIÉTÉ GAZ ET EAUX

Société Anonyme : Capital 10 Millions de Francs

#### ÉMISSION

de 29,600 obligations de 500 francs 4 0/0

destinées à convertir ou à rembourser 23,567 obligations 5<sup>e</sup> en circulation et à créer des ressources destinées à diverses concessions nouvelles d'éclairage.

Prix d'Emission : 473 fr. 50

Avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1892 et amortissement en 50 années.

50 fr. en souscrivant — 100 fr. à la répartition — 323 fr. 50 du 25 au 30 septembre. Les souscripteurs auront la faculté de se libérer à la répartition en versant 420 fr. L'obligation 4 0/0 leur reviendra alors à 470 fr. net ; ce qui représente un placement de premier ordre à 4.25 0/0, non compris la prime de remboursement.

Le cours d'émission de 470 francs nets permet d'entrevoir une hausse considérable pour l'obligation 4 0/0 Gaz et Eaux, car le pair sera bientôt dépassé ainsi que cela a eu lieu pour les obligations 4 0/0 similaires. En effet, les obligations 4 0/0 de la Société Lyonnaise des Eaux et Eclairage, émises à 477 fr. 50, valent aujourd'hui 490. Les obligations 4 0/0 de la Compagnie Centrale du Gaz, émises à 467.50, valent 506 fr. 50. Celles des Omnibus émises à 475 francs, valent 510 francs, et enfin les obligations 4 0/0 Petites-Voitures, émises à 467 fr. 50, valent 516 fr.

#### CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES

Les porteurs des 23,567 obligations anciennes, qui en feront la demande jusqu'au 4 août inclusivement, auront le droit, par préférence, de convertir leurs obligations contre un même nombre d'obligations nouvelles. Ils recevront par chaque obligation une soule de 37 fr. 50 net, et une obligation nouvelle 4 0/0 avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre prochain. — Les obligations anciennes, non converties, seront remboursées le 1<sup>er</sup> octobre.

La souscription sera ouverte et close le même jour, le Jeudi 4 août, au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris, dans ses bureaux de quartier à Paris et chez tous les Banquiers correspondants en province et à l'étranger.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

#### P. ANDRIEU

#### EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre

Montpellier 45 — ... 1.75 —

Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :  
Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— As-tu jamais regardé ses yeux ? demanda gravement Rosemonde.

— Ses yeux ? Pourquoi diable aurais-je regardé ses yeux ? Pour voir s'ils sont bruns ou bleus ? C'est ça qui m'est égal, par exemple !

— Ce n'est pas de leur couleur que je parle, c'est de leur expression. Son regard fuit toujours ; jamais il ne se fixe franchement, et souvent il devient si mauvais, si cruel même que j'ai envie de me sauver.

— Mais tu es folle, à la fin ! En vrai enfant que tu es, tu vas le prendre pour Croquemitaine en personne. Tu vois bien que tes raisons ne tiennent pas debout, et si tu n'as rien de mieux à objecter...

— Ce n'est pas tout. Ce qui me frappe surtout, c'est que nous ne savons rien de lui. Il s'est présenté ici un beau matin, t'a montré quelques objets d'art, a flatté tes goûts, en un mot. Mais, en somme, nous ne savons qui il est, ni d'où il vient.

— Dist tout de suite que c'est un malhonnête homme !

— Non, je me contente de dire que nous ne le connaissons pas. Cependant, j'ai remarqué que pour répondre à certaines questions, il était souvent embarrassé, cherchait ses mots,

balbutiait. Enfin, il m'inspire une médiocre confiance, surtout depuis qu'interrogé sur les provenances des deux elzévir et du missel du XV<sup>e</sup> siècle qu'il a entre les mains, il s'est perdu dans un tas d'explications confuses.

— Allons donc ! il a répondu qu'ils venaient de Paris... je crois.

— Oui, Paris est grand... Enfin, admettons que ces objets lui aient réellement appartenu. Mais, du reste, que savons-nous de lui ? Tu lui as raconté tout ce qui nous concerne, et il n'a pas dit un mot de lui-même, de son passé, de sa famille, rien ! Quel intérêt a-t-il à cacher tout cela ? Quelle garantie as-tu de l'honnêteté de cet homme ? Tu parles de sa fortune comme si tu l'avais vue. Es-tu bien sûr que ce ne soit pas un vulgaire aventurier ?

Le vieillard était exaspéré, ainsi qu'il lui arrivait chaque fois qu'il ne pouvait avoir le dernier mot.

— Sornettes que tout cela ! des raisons de petite fille ! cria-t-il. Tu épouseras Jacquard, je le veux, entends-tu !

— Père ! murmura Rosemonde d'une voix désolée.

— Ah ! ça, suis-je le maître ici, oui ou non ? Je ne céderai pas ! Ce soir même, quand

Commune de Brain-sur-Allonnes

ADJUDICATION

DE LA CONSTRUCTION

D'une Seconde Classe

Pour l'Ecole des Garçons.

Le Maire de la commune de Brain-sur-Allonnes donne avis que, le LUNDI 15 AOUT 1892, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, à la Mairie de ladite commune, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de la Construction d'une seconde Classe pour l'Ecole des Garçons, sur la mise à prix de 2,900 fr.

S'adresser à la Mairie, pour prendre connaissance du cahier des charges.

Le Maire de Brain-sur-Allonnes, GUÉRET.

MAISON & MAGASIN

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893

Rue du Puits-Neuf, n° 12.

S'adresser à M<sup>me</sup> TURMEAU-BOUET, qui l'habite.

Changement de Domicile

M. REVECHE, matelassier, autrefois rue Saint-Nicolas, est maintenant domicilié, 40, rue du Temple.

A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

UN JEUNE HOMME finissant ses classes demande une place pour être groom et apprendre à être valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

Appartement au 1<sup>er</sup> étage

A LOUER

Présentement

Rue Nationale, 24.

S'adresser à M. GOUBIN-CHALOT, qui l'habite. (426)

MAISON

Rue du Portail-Louis, n° 4,

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 34. (342)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'Ecole de cavalerie.

Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-sur-Vie

(Vendée)

PLUSIEURS CHALETS MEUBLES

A Louer de 100 à 500 fr. par mois.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. BODIN, propriétaire à Thouars (Deux-Sèvres).

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue St-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre: 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.

Pour chaque litre on donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50. Citronnade rafraichissante et très hygiénique: le litre 3 fr. 50; le 1/2 litre 2 fr.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75.

Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix: Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

CHEMINS DE FER --- 1<sup>er</sup> Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

Table of train schedules for the Paris-Saumur-Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Saumur, and Bordeaux with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Bordeaux-Saumur-Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Paris-Tours-Saumur-Angers-Nantes line, including stations like Paris, Tours, Saumur, Angers, and Nantes with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Saumur-Port-Boulet-Chinon line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

Table of train schedules for the Poitiers-Montreuil-Doué-Angers line, including stations like Poitiers, Montreuil, Doué, and Angers.

Table of train schedules for the Angers-Doué-Montreuil-Poitiers line, including stations like Angers, Doué, Montreuil, and Poitiers.

Table of train schedules for the Saumur-Bourgueil line, including stations like Saumur and Bourgueil.

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.